

L'INFORMATEUR

Journal municipal de Baie-Saint-Paul

Février 2026



Ville de
Baie-Saint-Paul



Chères citoyennes,
chers citoyens,

Le début d'une nouvelle année est toujours un moment privilégié pour faire le point et regarder vers l'avenir avec optimisme. En ce début de 2026, je tiens à vous transmettre, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, mes meilleurs vœux de santé, de paix et de réussite. Que cette année vous apporte de beaux moments et des projets porteurs, tant sur le plan personnel que collectif.

Baie-Saint-Paul est une ville à échelle humaine, reconnue pour son dynamisme, son milieu de vie exceptionnel et l'engagement de sa population. Cette force collective est au cœur de nos décisions et demeure la base de l'action municipale.

Pour l'année à venir, le conseil municipal poursuivra son travail en mettant les citoyennes et citoyens au centre de ses priorités. Offrir des services municipaux efficaces, accessibles et de qualité, répondre aux besoins des familles, des aînés et des jeunes, et maintenir un cadre de vie sécuritaire et accueillant demeurent des objectifs fondamentaux.

Nous continuerons également de planifier le développement de la Ville avec rigueur et vision, en tenant compte de notre environnement, de nos infrastructures et de l'équilibre entre croissance et qualité de vie. Chaque projet est réfléchi dans une perspective à long terme, afin de préserver ce qui fait l'identité et la richesse de Baie-Saint-Paul.

La saine gestion des finances publiques, l'amélioration continue des infrastructures et le soutien au développement économique, culturel et communautaire feront aussi partie intégrante de nos actions en 2026.

Je demeure convaincu qu'avec le dialogue, la transparence et la collaboration, nous saurons relever les défis à venir et continuer à faire de Baie-Saint-Paul un milieu où il fait bon vivre.

Je vous souhaite une excellente année 2026 et vous remercie de votre confiance.

Cordialement,

Michaël Pilote
Maire de Baie-Saint-Paul

Conseil municipal 2026-2029 de la Ville de Baie-Saint-Paul



Le conseil municipal de Baie-Saint-Paul est composé d'élus et d'élus engagés qui travaillent collectivement au développement, à la gestion et au bien-être de la communauté. Représentant les différents districts de la Ville, les membres du conseil prennent des décisions qui touchent directement la qualité de vie des citoyennes et citoyens.

Les membres du conseil municipal

Le conseil municipal est formé du maire et des conseillères et conseillers municipaux élus lors des élections municipales. Chaque élu représente son district et agit comme porte-voix des préoccupations, des idées et des besoins de la population.

Maire

- **Monsieur Michaël Pilote**

Conseillères et conseillers municipaux

- District 1 — **Madame Annie Simard**
- District 2 — **Monsieur Bernard Boulianne**
- District 3 — **Monsieur Jean-François Ménard**
- District 4 — **Madame Annie Bouchard**
- District 5 — **Monsieur Gaston Duchesne**
- District 6 — **Monsieur Ghislain Boily**

Rôles et responsabilités du conseil municipal

Le conseil municipal constitue l'instance décisionnelle de la Ville. Il a pour principales responsabilités de :

- adopter les règlements municipaux et les politiques;
- établir les orientations et priorités de la Ville;
- adopter le budget et assurer une gestion responsable des finances publiques;
- planifier et autoriser les projets d'infrastructure et de service;
- veiller au bon fonctionnement de l'administration municipale;
- représenter les intérêts de la population et assurer une gouvernance transparente.

Les séances du conseil municipal sont publiques et constituent un moment privilégié pour s'informer des décisions en cours et de l'évolution des projets municipaux.



Nos infrastructures, au centre de nos actions

La Ville de Baie-Saint-Paul poursuit ses efforts afin d'offrir à ses citoyennes et citoyens des infrastructures sécuritaires, durables et adaptées aux besoins actuels et futurs. Plusieurs travaux ont été réalisés récemment, tandis que d'autres sont déjà planifiés ou en préparation. Voici un aperçu des principaux projets ainsi que quelques consignes importantes à respecter, particulièrement durant la saison hivernale.

Projets d'infrastructures récents

Au cours des derniers mois, le conseil municipal a continué de déployer des actions concrètes visant l'amélioration du réseau routier et des infrastructures de transport sur l'ensemble du territoire. Parmi les travaux majeurs réalisés en 2025, on retrouve la réfection de la rue Saint-Jean-Baptiste, entre le pont Gariépy et la rue Tremsim, de même que la côte de Pérou, entre la route 138 et le rang Saint-Gabriel. Ces interventions contribuent à améliorer la fluidité de la circulation et le confort des usagers. Une intersection reconnue comme problématique, soit celle des rues Lavoie et Saint-Joseph, a également fait l'objet de travaux afin d'en accroître la sécurité pour tous les usagers. De plus, un nouveau tronçon de trottoir a été ajouté sur la route du Relais, entre la rue de la Lumière et la rue Filion, favorisant ainsi des déplacements plus sécuritaires pour les piétons. Aussi, le tablier du pont couvert a été refait afin d'assurer sa durabilité pour la sécurité des citoyennes et citoyens.



Projets à venir

La Ville poursuit cette lancée avec plusieurs projets planifiés au cours des prochaines années. Des travaux de réfection du pavage sont prévus sur le rang de la Martine, ainsi que sur certains tronçons de la côte de Pérou, entre les rangs Saint-Gabriel et Saint-Placide. La rue Breton quant à elle fera l'objet d'une réfection complète de ses infrastructures, incluant les réseaux d'aqueduc et d'égouts, en plus de la voirie. L'ajout de gravier est également prévu sur le rang Sainte-Marie, afin d'améliorer les conditions de circulation.

Par ailleurs, la Ville poursuit les travaux préparatoires en vue de la sécurisation d'un secteur du rang Saint-Laurent – en raison de l'érosion de la berge de la rivière du Gouffre. Ces démarches incluent la préparation des plans et devis, l'obtention des autorisations environnementales ainsi que la confirmation des subventions. L'objectif est d'amorcer les travaux vers la fin de l'année 2026.

Rappels importants Saison hivernale



Avec l'arrivée de l'hiver, la collaboration de tous est essentielle afin d'assurer des opérations efficaces et sécuritaires.

Il est strictement interdit de stationner les véhicules dans les rues lors des opérations de déneigement et de ramassage de la neige. Ces mesures permettent aux équipes municipales d'intervenir rapidement et efficacement.

Nous rappelons également l'importance de signaler tout bris de terrain ou de bordure occasionné par les opérations hivernales à l'aide du système de requêtes de la Ville. Ces situations seront évaluées et prises en charge dès la reprise des conditions printanières.

Les consignes liées aux travaux estivaux, à la circulation, aux limites de vitesse et au projet pilote de dos d'âne permanents feront l'objet d'une communication distincte à l'approche de la belle saison.



L'essentiel du budget 2026

Revenus	Budget 2026	Budget 2025	Écart
Revenus de taxes	15 093 150 \$	14 050 300 \$	1 042 850 \$
Services (aqueduc, égouts, ordures et récupération)	4 326 097 \$	4 213 225 \$	112 872 \$
Tenant lieu de taxes	2 744 882 \$	2 551 580 \$	193 302 \$
Autres revenus de sources locales	39 221 \$	36 680 \$	2 541 \$
Autres revenus	657 500 \$	727 500 \$	-70 000 \$
Autres services rendus	2 468 380 \$	2 412 655 \$	55 725 \$
Transferts	396 260 \$	495 855 \$	-99 595 \$
Affectations			
Surplus affecté - équilibrage du budget	250 000 \$	291 285 \$	-41 285 \$
Surplus affecté - selon résolution	0 \$	0 \$	0 \$
Surplus affecté - élections	0 \$	100 000 \$	-100 000 \$
Réserves financières & fonds réservés	17 822 \$	28 800 \$	-10 978 \$
Total des revenus et affectations	25 993 312 \$	24 907 880 \$	1 085 432 \$

Dépenses de fonctionnement	Budget 2026	Budget 2025	Écart
Administration générale	3 396 333 \$	3 152 900 \$	243 433 \$
Sécurité publique	3 353 060 \$	3 331 030 \$	22 030 \$
Transport routier	4 014 850 \$	4 071 700 \$	-56 850 \$
Hygiène du milieu	3 282 850 \$	3 198 150 \$	84 700 \$
Santé et bien-être	109 200 \$	113 710 \$	-4 510 \$
Aménagement, urbanisme et développement	1 499 078 \$	1 522 780 \$	-23 702 \$
Activités récréatives	3 554 313 \$	3 440 320 \$	113 993 \$
Activités culturelles	1 329 528 \$	1 307 190 \$	22 338 \$
Financement			
Frais de financement & intérêts sur la dette	2 142 900 \$	1 731 100 \$	411 800 \$
Remboursement capital (moins dette subv.)	2 839 800 \$	2 741 800 \$	98 000 \$
Affectations			
Remboursement au fonds de roulement	276 400 \$	237 200 \$	39 200 \$
Montants à pourvoir & autres affectations	195 000 \$	60 000 \$	135 000 \$
Total des dépenses et affectations	25 993 312 \$	24 907 880 \$	1 085 432 \$

Évolution des taux de taxation et de la tarification

Taux de taxes	2026	2025	Écart
Résiduel (résidentiel)	0,8135	0,7806	0,0329
Immeuble de 6 logements & plus	1,0846	1,0408	0,0438
Immeuble non-résidentiel	1,6677	1,6002	0,0675
Immeuble industriel	1,9524	1,8734	0,0790
Immeuble agricole & forêts EAE	0,8135	0,7806	0,0329
Terrain vague desservi	2,4405	2,3418	0,0987
Tarifs des services			
	Résidentiel	Résidentiel	Écart \$
Aqueduc	287 \$	285 \$	2 \$
Égouts	306 \$	304 \$	2 \$
Ordures	211 \$	211 \$	0 \$
Récupération	93 \$	93 \$	0 \$

La Ville de Baie-Saint-Paul a adopté son **budget 2026**, qui établit les grandes orientations financières pour l'année à venir. Ce budget vise à maintenir des services de qualité pour les citoyens tout en assurant une gestion responsable des fonds publics.

Il inclut le financement des infrastructures, des services municipaux et des projets culturels et communautaires.

Les citoyennes et citoyens peuvent consulter la présentation complète du budget, et ce, directement sur le site web de la Ville de Baie-Saint-Paul.



Plan triennal des immobilisations (PTI)

Le Plan triennal des immobilisations 2026–2027–2028 présente les projets d’investissement prévus par la Ville pour les trois prochaines années. Il permet d’assurer la planification et le suivi des travaux d’infrastructures, d’équipements et d’entretien des bâtiments municipaux. Le PTI offre ainsi une vision claire des priorités en matière d’investissements, tout en favorisant la transparence et la participation citoyenne.

PTI 2025-2026-2027	2026	2027	2028
AMÉNAGEMENTS, PARCS ET ÉQUIPEMENTS			
Projet signature - agora	80 000 \$	2 500 000 \$	
Réfection pumtrack et skatepark		300 000 \$	
Travaux aréna - entreposage	200 000 \$	150 000 \$	
Total de 9 projets divers - Incluant l'aménagement du terrain de soccer	325 000 \$	2 460 000 \$	170 000 \$
INFRASTRUCTURES			
Aire d'entreposage et aménagement intérieur		1 250 000 \$	
Chemins verbaux	200 000 \$		
Égout pluvial chemin du Relais		95 000 \$	
Nettoyage bassin d'épuration		75 000 \$	40 000 \$
PRAFI 158 - chemin Saint-Laurent, Riv. Bras du Nord Ouest	3 000 000 \$		
Réfection Leclerc-Ménard-L'islet / Transport actif			1 000 000 \$
Remplacement / acquisition de machinerie		125 000 \$	370 000 \$
Remplacement de la mécanique de procédé et mise en place d'un bâtiment de service CV1			385 000 \$
Renouvellement de conduites	210 000 \$	150 000 \$	1 650 000 \$
Restauration des murs - rivière du Gouffre	500 000 \$	2 000 000 \$	27 500 000 \$
Restauration du chemin Cap-Aux-Rets (P-I) 2022 / structure du chemin à reconstruire	100 000 \$		1 750 000 \$
Secteur des Moissons - Piste cyclable	195 000 \$		45 000 \$
Traitement des eaux usées	500 000 \$	10 000 000 \$	
Travaux de pavage	630 000 \$		
Total de 12 projets divers	411 000 \$	405 000 \$	175 000 \$
AUTRES			
Achat et aménagement de 2 mini-maisons	330 000 \$		
Habitations de la Lumière / contribution de la Ville	1 700 000 \$		
Maison Mère - Mise aux normes	1 007 500 \$	2 598 823 \$	1 342 500 \$
Paielements - ententes promoteurs	2 150 000 \$	165 000 \$	360 000 \$
Participation de la Ville construction ORH	600 000 \$		
Plan stratégique de verdissement 2026-2029	590 000 \$	590 096 \$	590 096 \$
Total de 8 projets pour les bâtiments	220 000 \$	390 000 \$	240 000 \$
Total de 11 projets divers	470 000 \$	116 500 \$	901 500 \$
GRAND TOTAL	13 418 500 \$	23 370 419 \$	36 519 096 \$

La présentation complète du budget 2026, est accessible directement en ligne.
[budget-2026-16.pdf](#)

Nos talents au service de la communauté

S'appuyant sur l'élan de 2025, l'année 2026 sera marquée par la mise en œuvre d'un plan de communication interne, le maintien d'initiatives favorisant le développement professionnel et la reconnaissance du personnel, ainsi que par des actions visant à accroître le sentiment d'appartenance et la circulation de l'information au sein de l'organisation.



Mise en place d'un plan de communication interne

Un plan de communication interne sera déployé en 2026 afin de structurer et d'harmoniser les communications à l'interne. Cette démarche vise à améliorer la circulation de l'information entre les services, à valoriser les équipes municipales et à soutenir le sentiment d'appartenance à l'organisation. L'optimisation des outils et des pratiques en place permettra de renforcer la clarté, la cohérence et l'accessibilité de l'information destinée à l'ensemble du personnel.



Emplois étudiants Saison estivale

Chaque année, la Ville de Baie-Saint-Paul recrute des étudiantes et des étudiants pour la saison estivale, notamment à titre de monitrices et moniteurs de camp de jour. Ces emplois offrent une expérience de travail enrichissante dans un environnement dynamique et stimulant.

Les personnes intéressées sont invitées à communiquer directement avec Madame Joëlle Delarosbyl à l'adresse suivante : joelledelarosbyl@baiesaintpaul.com.

Formation et reconnaissance du personnel

La formation continue demeure une priorité afin de soutenir le développement des compétences et l'expertise des équipes. En 2025, la Ville a également tenu, pour la toute première fois, une semaine de reconnaissance des employés, soulignant l'engagement, le professionnalisme et la contribution quotidienne du personnel municipal. Cette initiative reflète une volonté durable de souligner l'engagement du personnel, qui est au cœur des services rendus à la population.

Urbanisme et patrimoine au service de la collectivité



Le Service de l'urbanisme et du Patrimoine joue un rôle central dans l'aménagement et l'évolution de Baie-Saint-Paul. Par la planification du territoire, l'encadrement des projets immobiliers et la protection du patrimoine, il accompagne une croissance durable, respectueuse de l'identité, de la qualité de vie et des aspirations de la collectivité.

2025 — Une année porteuse pour le développement immobilier

L'année 2025 a été particulièrement dynamique sur le plan immobilier. Pas moins de 691 permis ont été délivrés, représentant près de 69 M\$ en investissements. Cette activité soutenue a notamment permis la création de plus de 130 nouveaux logements, contribuant à répondre aux besoins croissants de la population.

Par ailleurs, une dizaine d'amendements réglementaires sont venus renforcer le cadre de développement de la Ville. Ces ajustements favorisent notamment la réalisation de 43 logements abordables, de 15 logements sociaux et l'accès à la propriété, incluant un projet de mini-maisons.

Prévoyez tôt, ça simplifie tout

Chaque année, plus de 600 permis sont délivrés, dont près de la moitié entre mai et septembre, période de forte activité pouvant entraîner des délais supplémentaires. Conformément aux règlements en vigueur, le Service dispose d'un délai pouvant aller jusqu'à 45 jours pour analyser une demande et émettre un permis.

Il est donc recommandé de déposer votre demande le plus tôt possible afin de faciliter la planification de vos travaux.

Permis en ligne Une solution simple et rapide

En 2025, 340 demandes de permis ont été déposées en ligne. Cet outil, désormais incontournable, permet d'optimiser le travail des inspecteurs et de réduire les délais de traitement. Nous vous encourageons à utiliser le service en ligne, lors de vos prochaines demandes.



Rappels pratiques pour la saison estivale

Les abris d'hiver (Tempo) doivent être retirés en totalité (toile et structure) au plus tard le 15 mai;

L'utilisation d'un conteneur de transport intermodal comme bâtiment complémentaire est interdite, sauf dans certaines zones désignées et selon des règles précises;

Le règlement sur la sécurité des piscines résidentielles est en vigueur, même si la date limite de conformité a été reportée au 30 septembre 2027 — il est important d'appliquer dès maintenant les mesures prévues;

Tout projet d'enseigne (construction, installation, modification ou déplacement) nécessite l'obtention préalable d'un certificat d'autorisation.

Se divertir et s'inspirer

La Ville propose une programmation riche et variée en loisirs et en culture, conçue pour rejoindre tous les publics. Activités familiales, expositions, spectacles, animations et activités extérieures se côtoient afin d'offrir de multiples occasions de se divertir, de bouger et de découvrir. Cette diversité d'activités contribue à faire de nos espaces des lieux vivants, accessibles et rassembleurs pour l'ensemble de la communauté.

Fête hivernale Au royaume de l'hiver

La population est invitée à prendre part à la Fête hivernale le samedi 21 février 2026, dès 10 h, au Centre éducatif Saint-Aubin. La journée débutera avec un conte pour les enfants et se poursuivra avec une foule d'activités pour toute la famille. Cette journée festive promet du plaisir dans une ambiance conviviale et hivernale.

Dès 10 h 30, les tout-petits pourront participer au mini-match des Rorquals, suivi d'une foule d'activités libres : glissades, patinage, hockey libre, mini-putt, jeux de poches, châteaux forts, jeux gonflables intérieurs et un bar à chocolat chaud. Des animations seront offertes tout au long de la journée, incluant la présence de mascottes, de la remorque de La Guerre des tuques, de l'animation ambulante, ainsi qu'un jeu "cherche et trouve" dans le sentier de glace. Il sera également possible de se restaurer sur place avec des hot-dogs (service payant).

Les festivités culmineront à 13 h avec la très attendue course de traîneaux, une compétition animée rendue possible grâce aux commanditaires, et dont les fonds amassés seront remis à une cause locale.

Une belle occasion de célébrer l'hiver, de bouger et de se rassembler en famille!



Semaine de relâche – amusez-vous en grand !

La semaine de relâche 2026 s'annonce remplie de plaisir pour toute la famille ! Patin libre, animations et activités variées seront au rendez-vous pour divertir petits et grands. Plaisir et découvertes vous attendent dans nos installations.

Restez à l'affût : les détails et l'horaire complet des activités seront bientôt diffusés sur nos différentes plateformes. Préparez-vous à bouger, vous amuser et profiter pleinement de cette semaine festive !



Tournoi olympique – du 17 au 19 avril

Le Tournoi olympique se tiendra du 17 au 19 avril à l'Aréna Luc-et-Marie-Claude, avec deux catégories : classe C et classe B. Plusieurs équipes de la région, ainsi que des équipes venant de partout au Québec, s'affronteront dans une atmosphère dynamique. Une excellente occasion de venir encourager les joueurs et de vivre l'ambiance sportive.



Programmation culturelle

Le programme culturel de la Ville de Baie-Saint-Paul constitue un outil de référence regroupant l'ensemble des activités culturelles, des animations et des initiatives artistiques offertes dans les différents sites municipaux, notamment au Carrefour culturel Paul-Médéric et à la Bibliothèque René-Richard. Il reflète la vitalité culturelle de la Ville et met en valeur une offre diversifiée destinée à l'ensemble de la population et aux visiteurs.

En complément des activités et événements, le programme présente une programmation d'expositions mettant en lumière la photographie, les arts visuels et le patrimoine régional. Ces expositions, présentées tout au long de l'année, contribuent au dynamisme des lieux culturels et favorisent la découverte d'artistes d'ici et d'ailleurs.

La prochaine
programmation
culturelle sera
dévoilée en mai
2026

[Calendrier des événements | Ville de Baie-Saint-Paul](#)

État des installations hivernales

Pour profiter pleinement de nos installations extérieures, les citoyennes et citoyens peuvent consulter en temps réel l'état d'ouverture de la patinoire extérieure, du sentier de glace et du sentier de ski de fond.

Toutes les informations sont disponibles sur notre site web dans la section *États des sites*. Comme les conditions météorologiques peuvent évoluer rapidement, nous vous invitons à vérifier l'état des installations avant de vous déplacer.

Le tout afin de planifier vos sorties hivernales en toute tranquillité.

[États des sites | Ville de Baie-Saint-Paul](#)

Dimanche
17 mai 2026

**Rendez-vous
de la santé**

BSP
Ville de
Baie-Saint-Paul

Épreuves
• Demi-marathon
• 10 et 5 km
• 1 km et 500 m

**50^e
édition**

Au service de la communauté

Service de sécurité incendie (SSI)

Nos brigadiers scolaires

Du 27 octobre au 2 novembre 2025 se tenait la toute première Semaine nationale de reconnaissance des brigadiers et brigadières scolaires.

Cette initiative a permis de souligner le rôle essentiel de nos brigadières et brigadiers scolaires. Présents quatre fois par jour, beau temps mauvais temps, afin d'assurer des déplacements sécuritaires pour les enfants. Leur engagement fait une réelle différence au quotidien.



Protéger avant d'intervenir

Parmi les 802 résidences ciblées sur le territoire, plus de 550 ont déjà fait l'objet d'une visite complète, réalisée selon les normes en vigueur, tandis que les autres ont été contactées afin de convenir d'un moment pour une rencontre. Cette approche graduelle permet d'assurer une présence préventive sur l'ensemble du territoire et de consolider la sécurité résidentielle.

Le formulaire d'auto-vérification en prévention incendie est disponible sur le site web de la Ville de Baie-Saint-Paul.

www.baiesaintpaul.com

En parallèle, les établissements touristiques, commerces, garderies et bâtiments industriels bénéficient également d'un suivi soutenu, avec plus de 375 plans d'intervention déjà réalisés à Baie-Saint-Paul.

Investir dans l'expertise

La formation est au cœur du métier de pompier et l'année 2025 a été marquée par un important effort de perfectionnement au sein du Service incendie.

Plusieurs membres ont suivi ou complété des formations reconnues touchant notamment les premiers soins, les structures de bâtiments et les risques d'effondrement, la cartographie, l'utilisation de la boussole et du GPS, l'opération d'autopompes, l'opération de véhicules d'élévation (camion échelle), le sauvetage en milieu nordique et sur glace, ainsi que les fonctions d'officier. Des formations liées à la conduite de motoneige et de VTT ont également été offertes afin d'assurer une intervention sécuritaire en toutes circonstances.

En parallèle, la relève est activement préparée grâce au programme de formation des apprentis-pompiers, permettant d'assurer la continuité et la pérennité du service.

Ces investissements continus contribuent directement à maintenir un haut niveau de compétence, de sécurité et d'efficacité au bénéfice de la population de Baie-Saint-Paul.



Départs et nouvelles embauches

Nous avons souligné le départ de Monsieur Gérald Asselin, après 32 années de loyaux services au sein de notre brigade. Son engagement et son professionnalisme auront marqué durablement le Service incendie de Baie-Saint-Paul.

Nous avons également salué le départ de Madame Dominique Maltais (8 années de service) et de Monsieur Pierre-Olivier Guay (7 années), qui quittent afin de relever de nouveaux défis. La Ville les remercie pour leur précieuse contribution à la sécurité de la population.

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Henri Levesque et à Monsieur Émile Lacroix, nouveaux pompiers volontaires. Leur arrivée vient renforcer l'équipe et assurer la relève au sein du service.

La Ville remercie chaleureusement l'ensemble de son personnel incendie, ainsi que leurs familles et employeurs, pour leur soutien essentiel à la sécurité de notre collectivité.

Une année record

2025 marque l'année la plus achalandée de l'histoire du service, avec un total de 317 événements, dont 210 appels généraux traités par nos 43 pompiers. Les mois de juillet et octobre se sont particulièrement démarqués avec 43 et 44 événements respectivement en l'espace de 31 jours, témoignant d'une activité soutenue tout au long de l'année.

Contribuez à la vie municipale

Calendrier annuel des séances

Le conseil municipal tient ses séances publiques selon un calendrier établi en début d'année, disponible en tout temps sur notre site web (rubrique Vie démocratique – Séances publiques). Les séances ordinaires ont généralement lieu le deuxième lundi de chaque mois, à 19 h, dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville (15, rue Forget). Les séances extraordinaires sont convoquées par avis du maire.

Séances ordinaires de 2026 :

19 janvier (3^e lundi)

9 février

9 mars

13 avril

11 mai

8 juin

13 juillet

24 août (4^e lundi)

14 septembre

13 octobre (mardi)

9 novembre

14 décembre

Où consulter l'ordre du jour et les procès-verbaux?

L'ordre du jour des séances ordinaires ou extraordinaires est publié dès le vendredi précédant la séance sur le site web de la Ville (section Séances publiques). Vous pouvez également en obtenir une copie au bureau municipal avant la rencontre. Des exemplaires papier sont aussi disponibles à l'entrée de la salle le jour même.

Les procès-verbaux, une fois adoptés, sont accessibles en ligne sous la date correspondante dans la même section que l'ordre du jour.

Comment assister aux séances?

Vous pouvez assister à la séance à l'Hôtel de Ville (15, rue Forget) ou suivre celle-ci sur la chaîne YouTube de la Télévision Communautaire de Charlevoix (TVCO).

Comment poser une question au conseil?

Les citoyens peuvent transmettre leurs questions à Monsieur Émilien Bouchard, greffier, par courriel (emilienbouchard@baiesaintpaul.com) ou par téléphone (418 435-2205, poste 6204), au plus tard à 9h00 le jour de la séance. Les questions seront lues et répondues lors de la séance.

Il est également possible d'intervenir directement pendant la période de questions prévue à la fin de la séance.



Une Ville plus connectée

La Ville de Baie-Saint-Paul
fait évoluer ses outils
de communication
– pour vous informer
plus facilement.

Portail citoyen & système d'alerte

Le portail citoyen est désormais au cœur des communications municipales. En vous y inscrivant, vous pouvez recevoir, par courriel, téléphone ou message texte, les alertes importantes émises par la Ville : avis d'ébullition, fermetures de services ou d'installations, travaux majeurs, informations liées à la sécurité publique et à la sécurité civile, et plus encore.

Les citoyens peuvent s'inscrire directement sur le site web de la Ville de Baie-Saint-Paul, ce qui permet de recevoir l'information essentielle au bon moment. S'inscrire au portail citoyen est le meilleur moyen de rester informé et de ne rien manquer de ce qui touche votre quotidien.

Nouvelle plateforme d'infolettre municipale

La Ville de Baie-Saint-Paul fait évoluer son infolettre municipale afin de vous offrir une expérience plus simple et plus complète.

À compter de mars 2026, les citoyens abonnés recevront une infolettre mensuelle qui rassemblera, en un seul envoi, l'essentiel de la vie municipale :

- les projets en cours et à venir
- les événements et activités à ne pas manquer
- les rappels importants
- les informations utiles pour votre quotidien

Comment s'abonner?

Deux façons simples de vous inscrire :

- directement sur le site Web de la Ville de Baie-Saint-Paul
<https://bit.ly/4sz41ge>
- lors de votre inscription au portail citoyen
<https://bit.ly/3N8VzV3>

Une seule infolettre, pour rester connecté à votre Ville.

Centralisation des communications Réseaux sociaux

À compter de mars 2026, la Ville procédera à la centralisation de l'ensemble de ses comptes sur les médias sociaux. Les pages de la Bibliothèque, des Loisirs et du Carrefour culturel Paul-Médéric seront rapatriées vers la page Facebook officielle de la Ville.

Cette centralisation permettra de simplifier l'accès à l'information et d'assurer une communication claire et uniforme avec la population.

Nous invitons les citoyens à s'abonner à la page Facebook de la Ville de Baie-Saint-Paul s'ils ne l'ont pas déjà fait.



Requêtes et signalements citoyens

Vous souhaitez signaler une situation, soumettre une requête ou formuler une plainte?

La Ville de Baie-Saint-Paul met à votre disposition un formulaire en ligne accessible en tout temps, directement dans le portail citoyen.

- transmettre votre demande de façon claire et structurée
- joindre une photo au besoin
- assurer un suivi efficace de votre requête
- contribuer à une prise en charge plus rapide par les équipes municipales

Un seul point d'entrée. Un service efficace.

<https://bit.ly/45QOfnd>

Choisis le nom de
l'Ambassadeur
jeunesse de ta
bibliothèque !

Période du concours

Du 26 janvier au
20 février 2026

★ Prix à gagner ★

LIBRAIRIE BAIE-SAINT-PAUL

1 CARTE-
CADEAU
50\$

1 CARTE-
CADEAU
75\$

1 CARTE-
CADEAU
100\$

Bibliothèque
René-Richard

BSP Ville de
Baie-Saint-Paul

La Ville de
Baie-Saint-Paul
lance un concours
pour nommer son
nouvel ambassadeur
jeunesse !

La Bibliothèque René-Richard
est à la recherche d'un
nom pour son tout nouvel
ambassadeur jeunesse.

Nous invitons tous les
citoyens et citoyennes
à venir récupérer la trousse
de participation du con-
cours directement à la
bibliothèque, où des copies
imprimées sont disponibles
durant les heures d'ouver-
ture.

Cet ambassadeur est un
**renard curieux, malin et
débordant d'imagination.**
Il adore ouvrir des livres,
voyager d'histoire en his-
toire et vivre des aventures
extraordinaires.

Tout au long de l'année,
il accompagnera les enfants
dans diverses activités et
thématiques, pour éveiller
leur curiosité et leur amour
de la lecture.